



DECISION N°2020-124
relative à la composition du comité d'experts spécialisé
"CES Évaluation des risques chimiques liés aux articles et produits de
consommation"

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-6, R. 1313-14, 9°, R. 1313-26 et R. 1313-31-1 ;

Vu la délibération n° 2020-2.03 du 25 juin 2020 du conseil d'administration relative à la liste des comités d'experts spécialisés siégeant auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu l'avis du conseil scientifique en date du 16 juin 2020.

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du comité d'experts spécialisé "Évaluation des risques chimiques liés aux articles et produits de consommation" de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, à compter du 1^{er} janvier 2021, pour une durée de 3 ans :

Monsieur BOURGEOIS Damien, président
Monsieur YRIEIX Christophe, vice-président
Monsieur AYMARD Alain
Monsieur BELZUNCES Luc
Monsieur BERTRAND Nicolas
Madame BILLAULT Isabelle
Madame DEPORTES Isabelle
Madame GOURIER Greta
Monsieur HUSSON Jérôme
Monsieur KARR Guillaume
Madame LEITERER Alexandra
Monsieur LEPOITTEVIN Jean-Pierre
Madame NICOLAS Mélanie
Madame PAUL Adèle
Madame PECQUET Catherine
Madame ROBERT Sophie
Monsieur ROUSSEAUX Patrick
Monsieur SAPORI Jean-Marc

.../...

Article 2 : Le directeur de l'évaluation des risques est responsable de l'application de la présente décision, qui sera publiée au registre des actes, avis et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 30 juin 2020

Dr Roger GENET